

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN
Drôme-Ardèche**

Le 15 Décembre 2020 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Guilherand-Granges sous la présidence de Lionel BRARD, Président du syndicat mixte.

Etaient présents Mesdames CHAZAL, CLEMENT, GAUCHER, GENTIAL, GUILLON, LAMBERT, et Messieurs ANGELI, BELLIER, BONNET, BRARD, DARD, DUBAY, EYSSAUTIER, GAUTHIER, ROMAIN, SOULIGNAC, VALETTE, VASSY.

Pouvoirs : de M. BARNERON à M. BONNET, de M. BROCHIER à M. ANGELI, de M. CHAUMONT à M. VASSY, de M. DELOCHE à M. BRARD, de M. DUCLAUX à M. GAUTHIER, de Mme GIRARD à M. SOULIGNAC, de Mme GOUYET-POMMARET à M. DUBAY, de Mme JUNG à M. SOULIGNAC, de M. LABADENS à M. GAUTHIER, de M. LARUE à M. BRARD, de M. MORIN à M. VALETTE, de M. MIZZI à M. ROMAIN, de Mme PLACE à M. VASSY, de M. TEUFERT à M. BONNET, de M. VALLON à Mme GUILLON.

Date de convocation : 04 décembre 2020 - Nombre de délégués en exercice : 42 - Nombre de délégués présents : 18 -
Nombre de pouvoirs : 15

Objet : Décision modificative n°1

Vu les articles L5211-1 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°20-02 du 4 février 2020 approuvant le budget primitif 2020,

Vu la délibération n°20-34 du 15 septembre 2020 approuvant la décision modificative n°1,

Considérant que suite à une erreur de plume, la décision modificative s'avérait non équilibrée.

Considérant que, des écritures d'ordre sont à passer concernant l'ajustement d'une somme pour l'amortissement d'une subvention,

Entendu le rapport présenté par le Vice-président,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré :

Pour : 18 délégués dont 10 disposant d'un pouvoir ou deux représentant 33 voix

Contre : 0

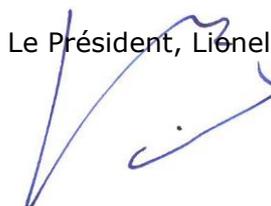
Abstention : 0

DECIDE

- **D'annuler et remplacer** la délibération n° 20-34 du 15 septembre 2020
- **D'adopter** la décision modificative n°1 telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe,
- **D'autoriser** le Président à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le 15 décembre 2020,

Le Président, Lionel BRARD



ANNEXE

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant €	Chapitre	Libellé	Montant €
023	Virement à la section d'investissement	- 9 450	042	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	50
042	Opération d'ordre transfert entre sections	9 500			
Total		50	Total		50

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre <i>Compte</i>	Libellé	Montant €	Chapitre	Libellé	Montant €
2051	Concessions et droits similaires	112,99	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 500
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	50	021	Virement de la section de fonctionnement	- 9 450
			001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	112,99
Total		162,99	Total		162,99